



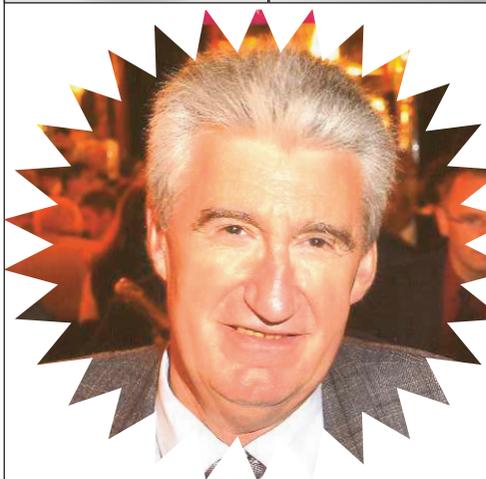
**BULLETIN MUNICIPAL
D'INFORMATION
N° 27**

2018-2019



Le hall des sports





C'est dans une atmosphère inattendue que j'écris ces lignes. Le « Grand Débat » s'est ouvert à la suite de mouvements sociaux aux formes inhabituelles.

J'ai choisi de vous dire mon sentiment sans ambiguïté : j'ai été choqué par les violences, la mort de plusieurs personnes dans cette situation d'insécurité et les dégradations volontaires qui ont été perpétrées. J'éprouve un profond ressentiment envers tous ceux qui se sont délectés de déstabiliser le pouvoir démocratiquement élu et qui ont encouragé la détestation personnelle du Président de la république. Il a mon

soutien et j'admire son intelligence, son énergie et son courage.

Cependant, il existe des raisons légitimes à la colère qui anime les citoyens en Europe. Je me contenterai d'en citer une : le mensonge politique. Avoir la certitude d'être pris pour un imbécile suscite ce sentiment d'être méprisé. Voici un exemple : le journal Sud-ouest, en décembre dernier, a rendu compte de l'audit qui a été mené par la Chambre régionale des comptes à propos du Conseil régional de la Nouvelle Aquitaine. On se souvient que l'argument principal de la réforme territoriale était que les regroupements allaient entraîner des économies financières. Or, que nous dit ce rapport ?

Tout compte fait, la Région a décidé de garder la totalité des élus des trois anciennes Régions mais l'accroissement de la population a provoqué un changement de catégorie et une majoration des indemnités : + 790 000 € par an. Le nombre des collaborateurs des groupes d'élus est passé de 34 à 49 : + 500 000 € par an. L'harmonisation des primes des agents qu'il est difficile d'établir autrement que par le haut : + 14 à 17 millions chaque année.

Ce, contre quoi je m'insurge ce n'est pas le coût de la démocratie lorsqu'il est nécessaire mais que l'on ait expliqué au citoyen que la fusion des Régions allait amener des économies, alors qu'il est évident qu'elle provoque de dépenses supplémentaires.

Et la commune de Goos ? Comment va-t-elle ? Plutôt bien, à mon sens.

En 2018, elle a pu être réactive pour entretenir son patrimoine et s'équiper. Le conseil a travaillé sur un projet d'aménagement de la partie Est du bourg qui devrait se réaliser en 2019.

Les finances bénéficieront d'une aisance accrue puisque deux prêts majeurs arriveront à leur terme en 2019 et 2020.

L'école ne manque pas d'effectif et chacun assure sa fonction avec compétence.

Les associations poursuivent leur mission avec ténacité et enthousiasme et je les en remercie. Elles sont le ciment de la société rurale.

Et l'on ne peut que se féliciter de l'esprit de dialogue dont on connaît la fragilité et qu'il faut entretenir avec délicatesse.

Le conseil municipal avec constance et discrétion sera encore là en 2019 pour conduire la maison Goos avant de se présenter au suffrage universel en 2020.

Bonne lecture.

Le 19 janvier 2019

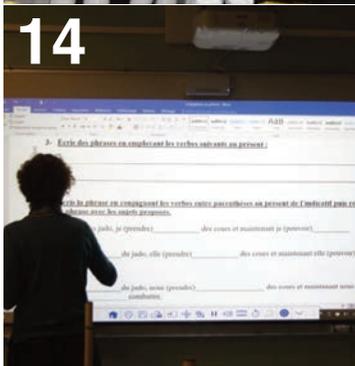
Vincent Lagrola

Maire de Goos

Président de la Communauté de Communes Terres de Chalosse



- 2** [Le mot du maire](#)
- 3** [Etat-civil](#)
- 4** [Le conseil municipal](#)
- 5** [Présentation du personnel](#)
- 6** [Finances](#)
- 7** [La Forêt](#)
- 7** [Les Routes](#)
- 8** [Travaux et équipements](#)
- 10** [Intercommunalité](#)
- 11** [Le SIETOM](#)
- 12** [Le SIMAL](#)
- 13** [Administration générale](#)
- 13** [Accueil périscolaire](#)
- 14** [Ecole et éducation](#)
- 15** [Médiathèque](#)
- 16** [CCAS](#)
- 17** [Maisons fleuries](#)
- 18** ["Sur les pas du valet de coeur"](#)
- 19** [La marche Goossoise](#)
- 20** [Foyer rural](#)
- 21** [Espérance loisir goossoise](#)
- 22** [Lous Bagans](#)
- 23** [ACCA](#)
- 24** [Hommage à un ami](#)
- 25** [Informations pratiques](#)
- 26** [Calendrier 2019](#)
- 28** [La vie du village en images](#)



ETAT-CIVIL

Naissances :

- DE SOUSA Naël né le 26/06/2018
- BACHARAN Simon né le 14/07/2018
- EON GUILLEMOTONIA Inès née le 06/08/2018
- LAHARY Goran né le 02/12/2018

Mariages :

- M. Jacques TRIVIÉ et Mme Marie-Hélène

BOUSQUET le 28/04/2018

- M. David LEGROS et Mme Deborah LA-TASTE le 09/06/2018
- M. Vincenzo PACE et Mme Catherine LIVOLSI le 21/07/2018
- M. Thomas DESLUX et Laëtitia LACOUTURE le 18/08/2018
- M. Tony BAILLY et Mme Emilie LORIDANT le 27/10/2018

Décès :

- Mme Jeanne BOURLON veuve LA-TASTE décédée le 04/03/2018
- Mme Maria BIZ veuve PLANTÉ décédée le 06/06/2018
- Mme Francette LASSERRE veuve BONILLO décédée le 12/09/2018
- Mme Joséphine BOURLON veuve DAGOS décédée le 19/12/2018

4

LE CONSEIL MUNICIPAL



Vincent LAGROLA (MAIRE)

Marie-José LARTIGAU
1ère ADJOINTEPatrick LABORDE
2ème ADJOINTChristian DESLOUS
3ème ADJOINTThierry
LACOMMESylvie
LEGLIZECéline
LARTIGAUJosiane
DEPEYRISCécile
DUPONCESTJean-Marie
BORDESYves
LACOUTURELionel
DUFAUPhilippe
SABATHIERJean-Luc
DELASSébastien
PEIRS

COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances :

LAGROLA Vincent, LARTIGAU Marie-José, LABORDE Patrick, DESLOUS Christian, DEPEYRIS Josiane, LEGLIZE Sylvie, DELAS Jean-Luc

Travaux :

LABORDE Patrick, LARTIGAU Céline, LACOUTURE Yves, BORDES Jean-Marie, PEIRS Sébastien, DUFAU Lionel

Routes et Réseaux :

DESLOUS Christian, LABORDE Patrick, SABATHIER Philippe,

BORDES Jean-Marie, LACOMME Thierry, DELAS Jean-Luc

Urbanisme - Environnement et Espaces Publics :

BORDES Jean-Marie, SABATHIER Philippe, LARTIGAU Céline, PEIRS Sébastien, LACOMME Thierry, DEPEYRIS Josiane, DUPONCEST Cécile, LARTIGAU Marie-José.

Forêts, Cours d'eau, Agriculture et Développement économique :

LACOMME Thierry, LARTIGAU Marie-José, DESLOUS Christian, SABATHIER Philippe, LACOUTURE

Yves, DELAS Jean-luc

Culture, Communication, Education :

LARTIGAU Marie-José

1- Education Culture :

LARTIGAU Marie-José

2 - Animation :

LACOUTURE Yves, DUFAU Lionel

3 - Communication :

PEIRS Sébastien, DUPONCEST Cécile, LARTIGAU Céline, DEPEYRIS Josiane, LEGLIZE Sylvie

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

Communauté de Communes :

Vincent LAGROLA (Patrick LABORDE).

Commission permanente d'évaluation de transfert des charges à la C. Communes :

Vincent LAGROLA (Patrick LABORDE).

SYDEC :

Vincent LAGROLA (Christian DESLOUS).

SIVU Ecole Maternelle :

Vincent LAGROLA, Marie-José LARTIGAU (Cécile DUPONCEST, Josiane DEPEYRIS).

Syndicat Intercommunal de distribution d'Eau Potable des**Eschourdes :**

Marie-José LARTIGAU, Christian DESLOUS (Vincent LAGROLA, Thierry LACOMME).

Syndicat des Chênaies de l'Adour :

Thierry LACOMME, Christian DESLOUS (Jean-Luc DELAS, Philippe SABATHIER)

Syndicat Mixte ALPI :

Patrick LABORDE (Sébastien PEIRS)

Correspondant défense :

Philippe SABATHIER

Association des Communes Forestières :

Thierry LACOMME (Marie-José LARTIGAU)

Centre Communal d'Action Sociale :

Marie-José LARTIGAU , Jean-Marie BORDES, Josiane DEPEYRIS, Sylvie LEGLIZE, Marie-France POUPBLANC, Stéphane LE MOUËL, Georges DUFAU, Monique DARRIGADE.

Commission d'appel d'offres :

Patrick LABORDE, Christian DESLOUS, Yves LACOUTURE (Jean-Marie BORDES, Thierry LACOMME, Céline LARTIGAU)

Commission de contrôle des listes électorales :

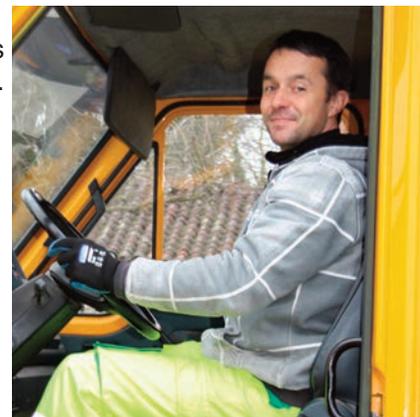
Céline LARTIGAU (Jean-Marie BORDES)

PRÉSENTATION DU PERSONNEL

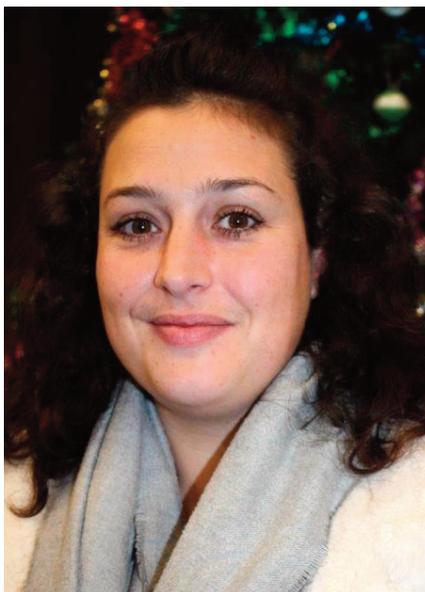


Nicole Lartigau Adjoint technique polyvalent responsable du restaurant scolaire

Thierry Lahary adjoint technique responsable des espaces verts, des bâtiments, de la voirie .



Laurie Leglize adjointe d'animation adjointe de Sarah Fougereuse



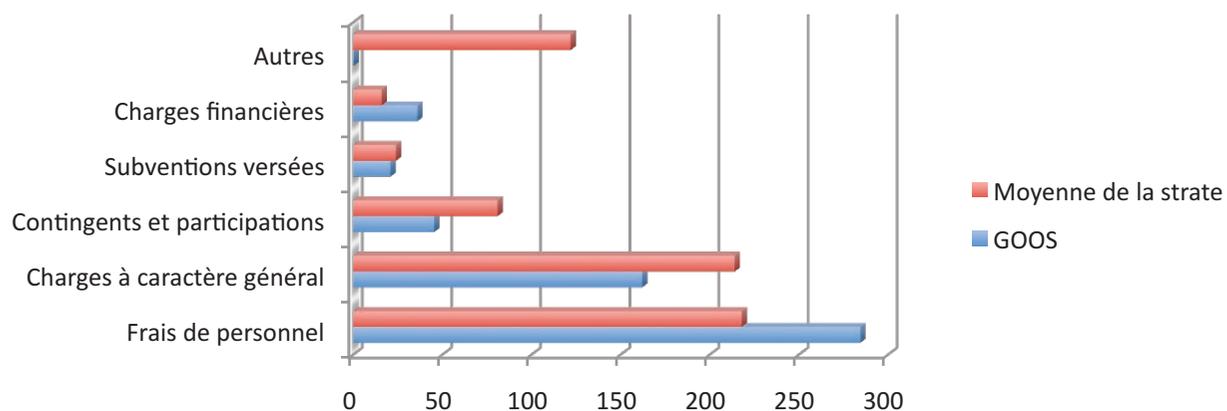
Angeline Martin
secrétaire de mairie



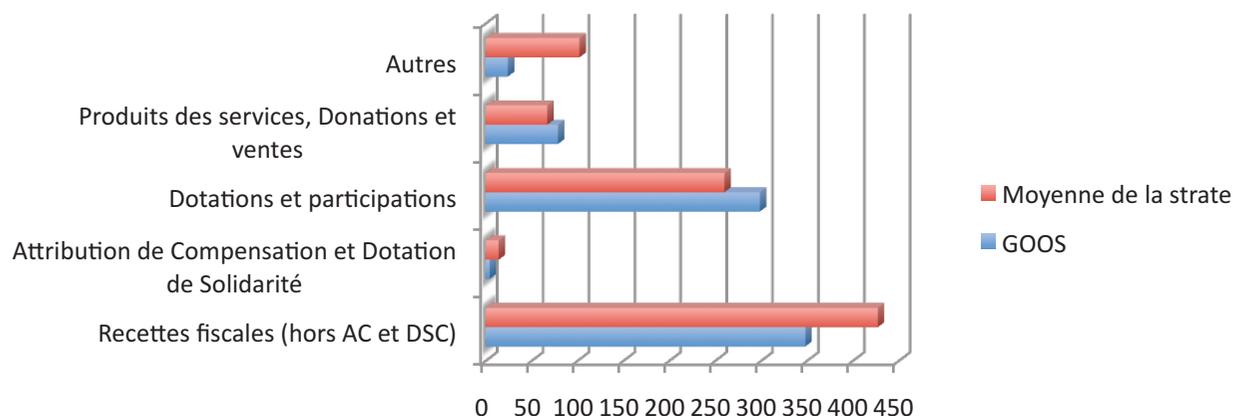
Sarah Fougereuse adjointe d'animation responsable de l'accueil périscolaire

Dépenses de fonctionnement CA 2017

	GOOS			Moyenne de la strate
	euros par habitant	montant	Pourcentage	
Frais de personnel	284,54€	150 808,09€	51,8%	218,00€
Charges à caractère général	162,13€	85 929,00€	29,5%	214,00€
Contingents et participations	45,46€	24 094,22€	8,3%	81,00€
Subventions versées	20,93€	11 094,00€	3,8%	24,00€
Charges financières	35,97€	19 064,43€	6,5%	16,00€
Autres	0,26€	140,00€	0,0%	122,00€
Total	549,29€	291 129,74€	100,0%	675,00€

**Recettes de fonctionnement CA 2017**

	GOOS			Moyenne de la strate
	euros par habitant	montant	Pourcentage	
Recettes fiscales (hors AC et DSC)	348,05€	184 468,00€	46,2%	427,00€
AC et DSC	4,22€	2 236,00€	0,6%	14,00€
Dotations et participations	298,57€	158 243,59€	39,6%	260,00€
Produits des services, Donations et ventes	78,49€	41 598,42€	10,4%	67,00€
Autres	23,92€	12 677,92€	3,2%	102,00€
Total	753,25€	399 223,93€	100,00%	870,00€





Les ventes

Un lot de chênes de 121,5 m3 issus de la parcelle 8 a du « Grand bois » a été acquis par la société Idiart pour 15 247 €. Il faut déduire le coût d'exploitation des bois déposés en bordure de parcelle.

153 stères au prix de 30 € le stère ont été délivrés le 13 octobre aux habitants qui s'étaient inscrits en mairie.

La coupe 2019

Sur le même mode d'exploitation,

150 m3 de la même parcelle 8 en coupe de régénération secondaire seront présentés à la vente en 2019 et les houppiers seront mis à disposition des habitants de Goos, si la vente est réalisée.

Entretien

Il est effectué par le SIVU des chênaies de l'Adour sur les dernières plantations de chênes qui ont été totalement débroussaillées à la belle saison.



LES ROUTES



Travaux 2018

Comme prévu, c'est la route de Couraou, sur les premiers 200m, qui a été l'objet de la rénovation dans le programme de la Communauté. Le pont a été reconstruit non sans difficultés puisque deux lignes électriques enterrées et l'eau potable étaient signalées, mais pas parfaitement localisées. C'est l'entreprise Holvoet de Clermont qui a réalisé le chantier pour 6675 €.

Le bitumage assuré par l'entreprise

Bautia a été effectué en juillet.

Le creusement des fossés a été réalisé à l'automne par l'entreprise Laloubère pour 3237 €.

Des travaux de canalisations de l'eau et la rénovation d'un pont sur le chemin rural de Marville à Carrasses ont été confiés à l'automne à l'entreprise Holvoet pour 2285 €.

Le programme de la Communauté

Terres de Chalosse gère 480 km de routes et 55 ouvrages d'art. En 2018, l'engagement financier a été d'environ 800

000 € pour 687 275 € de voirie, 64 584 € de ponts et 39 960 € de point à temps. Même si ce rythme paraît nécessaire pour le bon entretien du réseau, les capacités financières de l'EPCI ne lui permettront vraisemblablement pas de poursuivre à ce niveau.

En 2019

Le recensement des routes et des ponts gérés par la communauté sera validé et un programme d'urgence de voirie sera établi ainsi qu'une opération point à temps.



Creusement de fossé route de Toumilôt

TRAVAUX 2018



Rénovation du hall des sports et des bâtiments adjacents

La protection extérieure du hall des sports avec parties métalliques et peintures, l'enduit du mur sud de l'atelier et l'installation de deux rideaux de fermeture, la reprise de la dalle gouttière du restaurant scolaire constituaient ce programme. Ce projet a été intégralement

réalisé sous la conduite de Monsieur Philippe Dulucq, maître d'œuvre.

Les entreprises qui sont intervenues sont : Afonso de Goos pour la maçonnerie, Nassiet de Bénesse-lès-Dax pour la charpente -zinguerie, JCB de Hinx pour les menuiseries, Pons de Hinx pour la peinture et Bets de Hinx pour l'électricité pour un

montant de 46 424 €.

Une subvention de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires ruraux de 11 573 € a été obtenue ainsi qu'une aide de 7 840 € du conseil départemental sur le fonds d'équipement des communes.

Entretien ordinaire

Trois volets en mairie pour 1336,50 €, le changement des seuils du Foyer pour 1194 €, la reprise des faîtages de la mairie pour 2921 € sont les principales dépenses.

Frais inattendus

La chute inopinée d'un panier de basket a nécessité l'intervention de deux entreprises : Cazaillon charpente de Gaas et Labadie serrurerie de Gibret pour 6614 €. Nous les remercions pour leur célérité et leur professionnalisme.

Un litige

La commune a confié à un avocat les poursuites contre l'entreprise qui a réalisé les enduits de l'église. L'expert désigné par le tribunal est en train d'établir son rapport.

EQUIPEMENTS

Le matériel zéro phyto



Coût : 9000 €

Subvention : 7200€

L'informatique à l'école

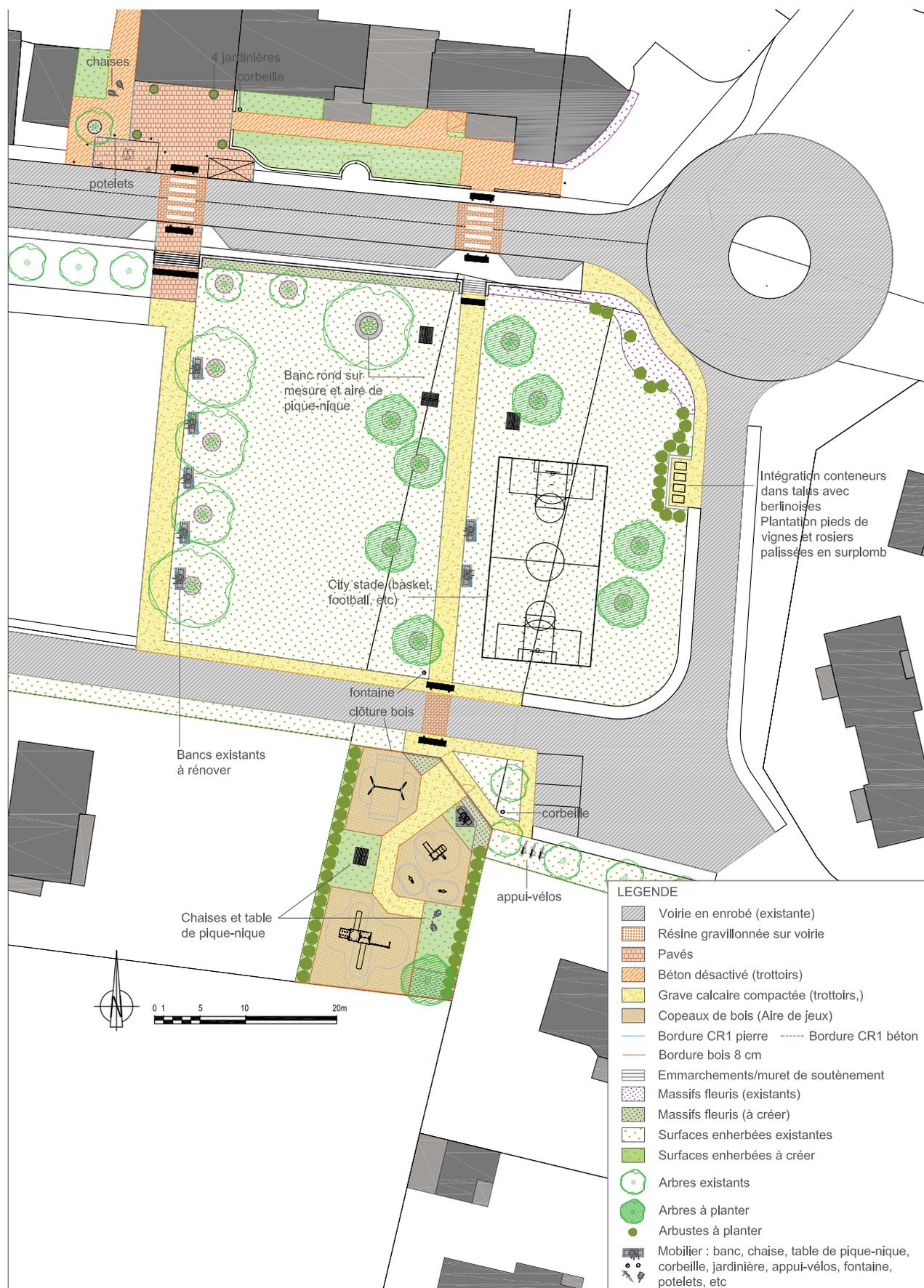
La SARL Computerun de Pomarez a fourni deux ordinateurs portables, deux vidéoprojecteurs, deux tableaux numériques et un matériel de wifi débrayable.

Chalosse Service de Hinx a équipé d'un appareil photo numérique et d'une sono portable. L'ensemble a coûté 8000 €.

10 ordinateurs portables avec contrat d'entretien sont mis à disposition par l'ALPI pour une location annuelle de 700 €.

Et à la médiathèque

La médiathèque a été dotée de deux ordinateurs et d'une imprimante pour 1300 €.



Le projet 2019 : l'aménagement du plateau

Il s'agit d'aménager la partie du bourg comprise entre le terrain de basket extérieur et le hameau du Bignaou. Le conseil a travaillé au cours de l'année passée à concevoir un projet avec l'accompagnement du

bureau d'études « Atelier et Paysages » : pour l'essentiel seraient installés un espace festif, un city-park multisports et un espace de jeu pour jeunes enfants. L'accès aux écoles et à la mairie seraient améliorés.

Lors de sa séance du 26 novembre,

le conseil municipal a validé la poursuite de l'opération. Les trois premiers trimestres seront consacrés à l'élaboration du projet définitif, à la recherche des subventions et à la consultation des entreprises. Le dernier trimestre serait consacré aux travaux.

façade à rénover en 2019 et site de la MSAP

Activité générale

Terres de Chalosse est composée de 34 communes pour 18 497 habitants avec une densité de 57,9 h/km².

Son budget est d'un peu plus de 10 000 000 € en dépenses de fonctionnement.

Un rapport d'activité a été présenté à tous les conseillers municipaux le 4 décembre 2018. Vous trouverez des informations plus complètes dans le Mag qui paraît deux fois par an ou sur le site mis en ligne en novembre 2018 : www.terresdechalosse.fr

La Communauté agit dans de nombreux domaines : l'action économique, le tourisme l'urbanisme, l'habitat, la voirie, les bâtiments, la gestion des milieux aquatiques et la protection contre les inondations, l'emploi, la petite enfance, l'enfance jeunesse, le sport, la culture et le loisir.

Le CIAS

Un Centre intercommunal d'action sociale gère deux maisons de retraite un service d'aide à domicile et de portage des repas ainsi qu'un pôle social : CABA et épicerie sociale. Son budget est de plus de 6 000 000 €.

L'actualité

Le PLUI : plan local d'urbanisme intercommunal

Deux PLUI sont conduits parallèlement : un pour l'ancienne communauté de Montfort et un autre pour celle de Mugron parce qu'ils avaient été engagés avant la fusion.

Après un travail très important et parfois lassant d'explications, d'écoute, d'ajustements en 2018 les objectifs sont les suivants :

- Arrêt des PLUI en mai juin 2019
- Enquête publique en juin et juillet
- Etude par les services de l'Etat
- Approbation par le Préfet au 1er trimestre 2020

La Maison de services au public

C'est un espace mutualisé entre plusieurs opérateurs (CAF, pôle emploi, services sociaux, médecine du travail...) qui permet d'assurer la qualité des services de proximité dans les territoires. On y trouve obligatoirement un accueil et des postes informatiques avec une possibilité d'aide.

Un comité de pilotage est mis en place et un programmiste est au travail. L'implantation est prévue en continuité du siège de la communauté avec une antenne à Mugron.



Commune de GOOS

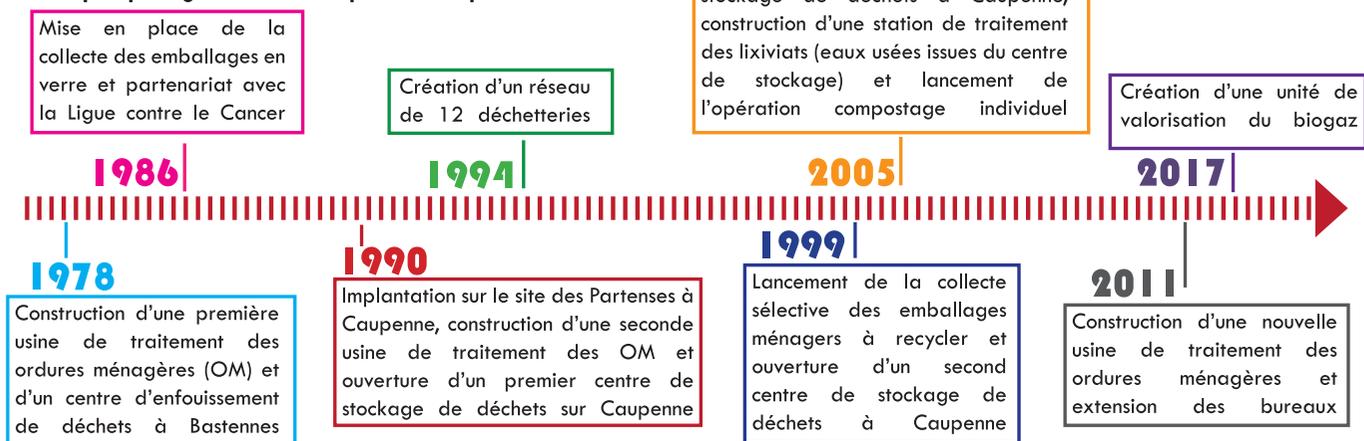
Engageons nous pour une bonne gestion de nos déchets

Le SIETOM a 40 ans

Le SIETOM de Chalosse a vu le jour le 16 février 1976 sous la forme d'un syndicat d'étude puis de réalisation. La vocation de ce syndicat s'inscrit dans la volonté de prendre en compte la problématique des déchets ménagers issus de petites communes rurales de Chalosse. L'initiative de création correspond à la mise en conformité avec la loi 75-663 du 15 juillet 1975 sur la collecte et le traitement des déchets ménagers.

Les premières collectes ont démarré le 1er juillet 1978.

Voici quelques grandes dates qui ont marquées l'histoire...

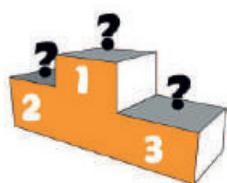


Tonnage en baisse sur l'ensemble des flux

Bilan des collectes du SIETOM et de la commune

Matériau	SIETOM		Commune		Ratio commune /ratio SIETOM
	Tonnage Collecté (en T)	Ratio (en kg/hab)	Tonnage Collecté (en T)	Ratio (en kg/hab)	
P	2 035	26,2	13,6	24,7	☹
E	581	7,5	3,9	7	☹
V	2 228	28,6	12,9	23,4	☹

P- Papiers + cartonnette E- Emballages (bouteilles et flacons plastiques, briques alimentaires, emballages métalliques) V- Verre



Classement de la commune en 2016
70 / 122



Foyers équipés d'un composteur

81 / 227

Pour rappel, les composteurs sont gratuits. Vous pouvez vous inscrire auprès de votre mairie

Sentier ADOUR

Points de départ :

Hinx (1)

Port

Points GPS : 43.721871 ; -0.939418

Préchaq-les-Bains (2)

Thermes

Points GPS : 43.766611 ; -0.929812



2435



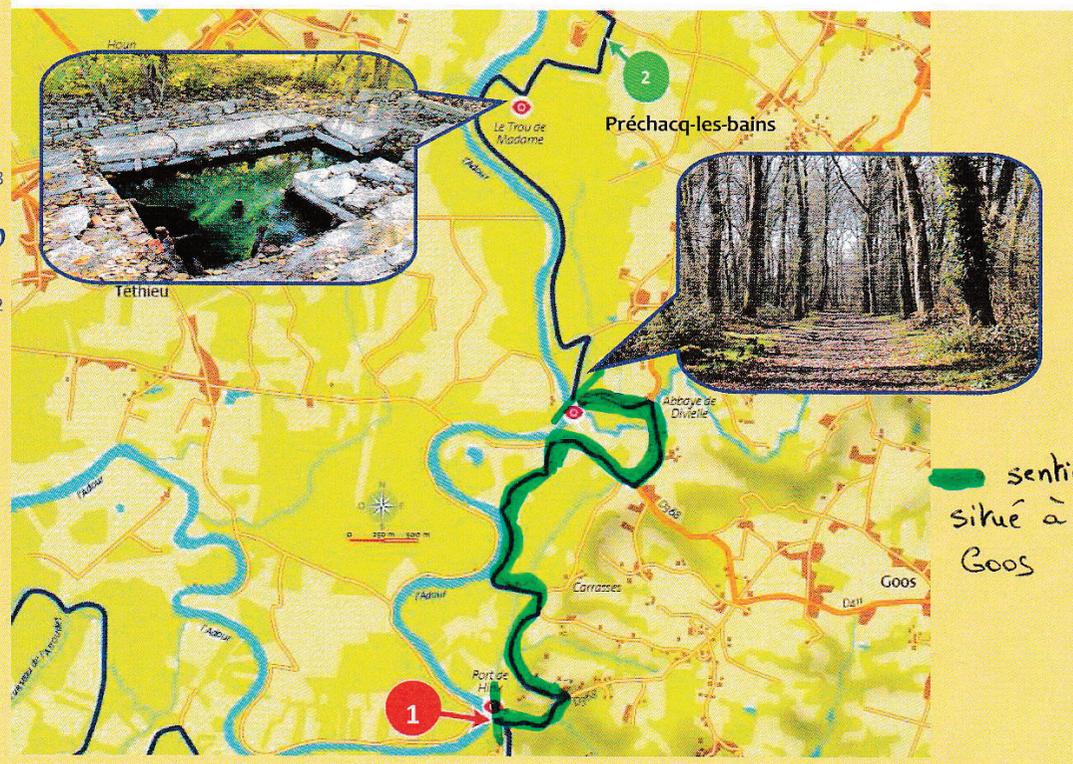
1h



www.syndicatmoyenadourlandais.com



Hinx - Préchaq-les-Bains 13,5km



Sentiers de l'Adour

Le SIMAL (Syndicat du moyen Adour Landais) assure la gestion du fleuve sur une longueur de 110 km depuis Aire sur l'Adour jusqu'à Dax. Et concerne 49 communes dont Goos

Le SIMAL a, dans un objectif de valorisation du patrimoine naturel culturel et architectural du fleuve, ouvert un sentier de découverte.

Un itinéraire de 130 km permettra de découvrir l'Adour élément identitaire et structurant des territoires d'Aire sur l'Adour à Dax tout en assurant une continuité avec le sentier de l'Adour du Gers et des Hautes Pyrénées sur la partie Landaise.

Le projet permet la connexion avec d'autres itinéraires existants afin de concilier une offre touristique respectueuse de l'environ-

nement tout en valorisant une importante zone Natura 2000 (Barthes, Forêt etc.)

Le sentier de l'Adour a pour ambition de sensibiliser et faire découvrir au plus grand nombre ce territoire en permettant la conciliation des usages existants tout en préservant sa qualité écologique, garant d'un patrimoine naturel remarquable



Balise du sentier de l'Adour



Sentier à Goos

Marché d'assurance

Le conseil municipal a décidé en 2018 de revoir les contrats assurances de la commune avec l'appui du cabinet « Arima consultant ».

Trois lots étaient mis en concurrence :

Lot 1 : multirisques est revenu à la SMACL pour 2245€ contre 5536€ précédemment.

Lot 2 : véhicules est également attribué à la SMACL pour 984€
Lot 3 : prestations statutaires (risques liés aux obligations de la commune par rapport au personnel) est attribué à Groupama, l'ancien prestataire pour 5583 € contre 4736 € en 2018 mais avec une couverture étendue aux salariés à temps non-complet.

Agenda d'accessibilité

Il a été déposé à l'automne auprès de la Préfecture. La plupart des travaux de mise en accessibilité seront effectués en régie ou à l'occasion de l'opération d'aménagement du bourg.

Site internet

Le conseil a décidé d'en confier la conception à l'ALPI.

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

**Fête des mères.**

Durant les activités périscolaires, les enfants ont réalisé un petit spectacle pour le plus grand plaisir des Mamans.

Un grand merci à Sarah et Laurie pour leur travail et bravo pour le résultat obtenu.

L'hôtel à insectes réalisé pendant l'accueil périscolaire avec l'aide de Thierry et de Nicole



RPI GAMARDE GOOS
PRECHACQ
Année 2018/2019

Une classe supplémentaire a été ouverte sur notre regroupement pour pouvoir accueillir les 264 élèves du RPI. Cette ouverture a eu lieu à Gamarde qui disposait d'une salle.

LES ENSEIGNANTS

Maternelles Gamarde :

- Mme Dussarps
- MmeLacrouts-Guihemsan
- Mme Viguiier

Préchacq : GS-CP-CE1 :

- Mme Domenger
- Mme Dargelos
- Mr Oyhagaray

Goos : CE2-CM1-CM2 :

- Mme Bessière
- Mme Dargelas

Gamarde : CM1-CM2 :

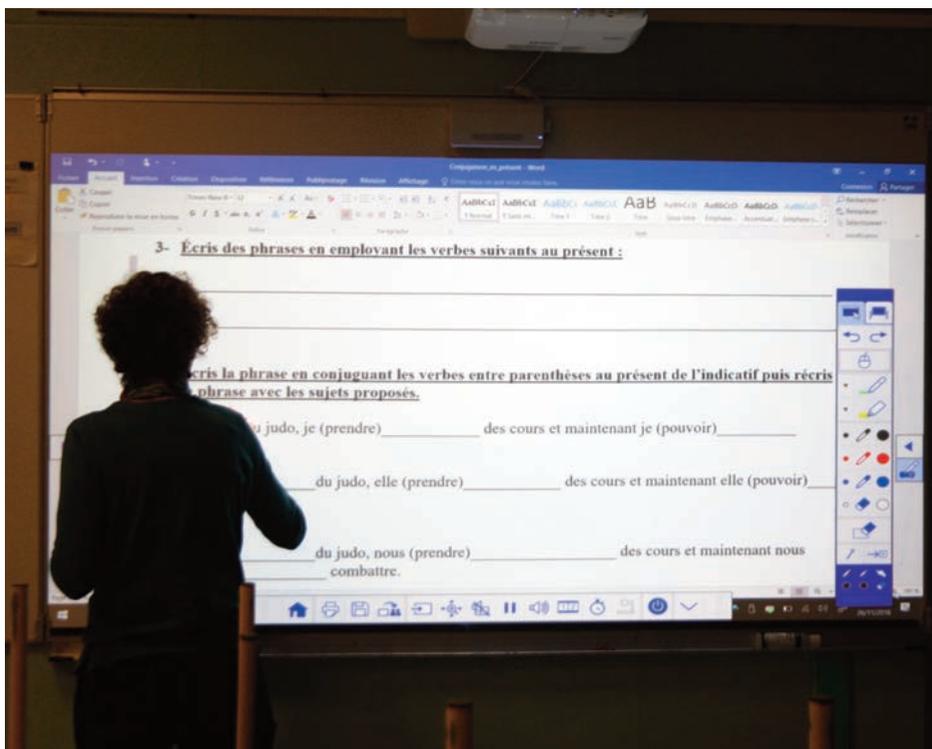
- Mr Coudroy
- Mme Barbé

Équipement informatique de l'école de Goos

Chacune des deux classes de Goos a été dotée de matériel informatique à la rentrée 2018-2019

Cet équipement permet aux enseignantes de projeter des documents sur une surface évolutive et interagir dans les projets de groupes vivants et animés avec le doigt ou le stylo.

Le choix de l'équipement a été effectué d'après les recomman-



Le tableau numérique avec le vidéoprojecteur dans la classe de Mme Dargelas

dations du conseiller pédagogique en informatique de l'éducation nationale en concertation avec les enseignantes.

L'entreprise retenue, SARL COMPUTERUN de Pomarez, a installé :

- Deux vidéoprojecteurs interactifs (avec commande de projection, visualiseur pour l'enseignante)

- Deux ordinateurs portables pour les enseignantes

- Deux tableaux trip-tiques blancs permettant de projeter et d'écrire au stylo

- matériel wifi adapté sécurisé

Cette entreprise assure la formation indispensable pour l'utilisation de cet outil de travail

ainsi que sa maintenance.

Le coût total de cet équipement s'élève à 7800 € hors taxes.

Les élèves disposent également d'ordinateurs portables. La location a été la solution retenue. Dix ordinateurs portables sont loués à l'Alpi avec un contrat d'une durée de trois ans pour une participation de 70 € par appareil et par an. L'Alpi assure l'installation et la maintenance.

De plus une sono mobile et un appareil photo ont été acquis.

Effectifs :

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
Gamarde	39	32	10						81
Préchacq			30	35	13				78
Goos					16	30	7		52
Gamarde							23	29	52
	39	32	40	35	29	30	30	29	264



Atelier fabrication Sacs à Livres

Cette année, la municipalité a doté la Médiathèque de 2 ordinateurs et d'une imprimante.

Pour assurer le fonctionnement du réseau des Médiathèques Terres de Chalosse, des groupes de travail ont été mis en place :

➤ Le groupe « **Acquisitions** » planifie les achats des documents adultes et enfants. Un catalogue commun sera mis en place cette année, ce qui permettra aux lecteurs de faire une réservation et d'emprunter un ouvrage dans l'ensemble du réseau.

➤ Le groupe « **Communication** » diffuse les informations sur les réseaux sociaux et Internet. Le programme de toutes les animations gratuites du réseau se trouve dans un petit livret mis à la disposition du public (Médiathèque, Mairie, Commerces)

➤ Le groupe « **Nouveaux publics** » étudie le projet de mise en place du portage de livres à domicile en partenariat avec l'Amicale Générations Mouvements. Une intervention dans les maisons de retraite est à l'étude.

A la Médiathèque de GOOS, différentes animations ont été proposées

• **Mars** : Le printemps des poètes : Lecture de textes littéraires et de poèmes.

• **Juin** : Au foyer rural, un conte musical pour tout public. Il s'agissait de « Cocorico, Rikiki, Coco rococo » par la Compagnie les Passagers du Vent.

• **Octobre** : Séance de Ciné - rencontre. Projection d'un film sur la Nouvelle-Calédonie, et échanges

avec une jeune calédonienne. Exposition d'artisanat local ...

- Atelier fabrication d'un sac à livres avec Océane
- Décembre Bébés lecteurs

Et dans tout le territoire un choix important d'activités est à la disposition du public dans les différentes médiathèques du réseau

- Bébés joueurs
- Soirée jeux
- Rendez-vous avec un auteur
- Exposition de peinture
- Apéro littéraire
- Ciné-rencontre
- Café -lecture
- Raconte ! ça me dit !

Depuis Janvier 2018, les élus de la communauté des communes ont décidé que l'adhésion à toutes les Médiathèques du réseau serait gratuite.

Pour toutes informations :

Réseau des ludo-médiathèques
TERRES DE CHALOSSE
55 place Foch, 40380 Montfort en Chalosse
www.terresdechalosse.fr
Tél : 05 58 97 69 51



Bébés Lecteurs



Colis de Noël

Nos 76 ainés Goossois ont reçu le traditionnel colis préparé et distribué par les membres du club des Bagans.

Merci à eux pour leur fidèle participation et pour la distribution de ces colis.

L'après-midi organisée pour les enfants

Le 3 janvier 2019, les enfants ont été conviés à venir passer une après-midi avec « Zambet Ze Clown » dans la salle du foyer rural. Il a invité petits et grands à participer à sa représentation dans la bonne humeur.

A l'issue du spectacle, chocolat chaud et galette des rois ont été servis aux participants



VILLAGE FLEURI

Le 6 septembre dernier nous avons reçu le jury des Villages Fleuris. Ce jury Régional composé de 4 membres était accompagné par Mme Sonia Godard (responsable Comité Départemental du Tourisme). Après avoir pris connaissance du dossier réalisé et envoyé au printemps, le jury a parcouru le bourg. Cette visite s'est déroulée avec remarques et conseils de la part de ces spécialistes.

Après délibération, le jury a annoncé le maintien « Du Label Village Fleuri 1 fleur » à la commune de GOOS

Sur son rapport détaillé, sont notés des points « remarquables » mais également des points « à améliorer ». En conclusion le jury écrit avoir apprécié « l'accueil, l'engagement des élus et agents ainsi que des bénévoles ». Il encourage le travail dans une dynamique d'amélioration du cadre de vie et incite à poursuivre les efforts (son prochain passage : 2021)



Le jury lors de sa visite

Merci à tous pour votre aide lors des journées de nettoyage tout au long de l'année.

Remise des récompenses**3 Pétales**

Mr et Mme Pierre FORET
 Mr et Mme Armand PARDIES
 Mr et Mme Gérard LAGEYRE
 Mr Thierry LAHARY Mme Amandine LABORDE
 Mr et Mme Jean Luc DELAS

Mention spéciale du jury pour la diversité des végétaux :

Mme Renée de CASTELBAJAC

Bravo à tous bon fleurissement et à l'année prochaine

Fermes fleuries :**3 pétales :**

Mr et Mme Patrick CLAVE

Maisons fleuries :**5 Pétales :**

Mr et Mme Guy DARRIGADE
 Mr et Mme Alain JACOB
 Mr et Mme LEGLISE Bernard

4 Pétales

Mme MAYSONNAVE Françoise
 Mme Gabrielle HEINTZ



La Restauration de l'abbaye de Divielle pour l'histoire.

À l'échelle du centième, 53,50 cm et 52,64 cm, ce sont les dimensions de cette magnifique maquette de l'abbaye de Goos, l'abbaye de Divielle. Notre ami Jacques D'Oliveira n'est plus de ce monde depuis octobre de cette année. Merci mon ami Jacques pour cette réalisation, qui d'autre est dépositaire d'un tel talent. Ton œuvre va permettre aux générations futures d'imaginer ce qu'était ce monastère qui connut peut-être quatre ordres religieux différents, les Bénédictins, si Divielle fut fondée en 979, des Cisterciens, si le monastère existait en 1132, des Prémontrés dès le début du XIII^{ème} siècle, puis, après la Révolution française, des Trappistes jusqu'en 1932.

Avec l'aide de la Société de Borda de Dax, le travail de l'association « Sur les Pas du Valet de Cœur », document intitulé « La Restauration de l'Abbaye de Divielle à Goos » est maintenant édité. Ce texte d'une dizaine de pages est paru dans le bulletin de Borda du 2^{ème} trimestre 2018. Un TAP (tiré à part) est maintenant disponible ; on peut se le procurer auprès de l'association.

La maquette et ce document vont sauvegarder l'histoire de ce monastère, et nous en sommes très heureux.

Un mot sur « Les Prémontrés » qui occupèrent « Divielle » durant près de six siècles.

Cet ordre est de nos jours encore bien actif. L'abbaye mère est située à Monday, en Normandie.

Du 28 au 30 septembre 2018, se sont rassemblés à Bayonne, à la Maison Diocésaine, des chanoines Prémontrés venus de l'Europe entière pour participer à leur colloque annuel. Ils effectuent ce rassemblement annuel sur un site existant ou ayant existé. Puis le groupe a visité Lahonce, Urdax et Arthous, d'anciens sites prémontrés. Le thème du colloque de cette année était : « Les Prémontrés et les frontières ». Nous y étions et nous avons présenté la maquette de Divielle et le texte édité par Borda. La dizaine de conférences au programme nous a permis de pénétrer un peu plus la vie de ces religieux, donc de mieux aborder les recherches que nous avons entreprises sur cette période prémontrée à Goos (1209



Maquette de l'abbaye de Divielle - Œuvre de Jacques D'Oliveira - Photo JPM

– Révolution française).

L'an dernier, ils s'étaient réunis en République Tchèque, ils seront en région parisienne en 2019 pour fêter les 900 ans de la fondation de l'Ordre des Prémontrés. Nous n'oublions pas qu'ils arrivèrent en 1209 à Divielle, et s'y installèrent pour une durée de six siècles. C'est durant cette période et particulièrement au XIII^{ème} siècle, que Divielle connut la célébrité. Souvenez-vous que l'abbé, le responsable du monastère, fut nommé « Baron de Goos et de Préchacq ». Ne confondons pas « célébrité » et « nombre », car c'est certainement au XIX^{ème} que les moines furent les plus nombreux à Divielle. En 1880, ils étaient plus de quarante.

La résurrection de Divielle.

Les moines Trappistes s'y installèrent en 1869. Voilà pourquoi nous employons le terme de « résurrection ». Aurait-on pu espérer qu'après quatre-vingts années d'abandon, ces lieux aient retrouvé de nouveau une vie religieuse. C'est grâce à la générosité d'une mugronaise que ce nouveau départ put se réaliser.

À Divielle, les moines Trappistes venus de Bretagne fabriquèrent du fromage, le renommé Port-Salut bien connu des anciens de Goos et des alentours. La recette vient de l'abbaye trappiste de Port-du-Salut, dans la Mayenne. Port-Salut est une marque commerciale française apposée sur une série de fromages et préparations fromagères pasteurisés industriels fabriqués dans la Commu-

nauté européenne. Cette marque appartient aujourd'hui à un industriel.

Cette gamme est issue d'une ancienne activité agricole des moines trappistes de l'abbaye du Port-du-Salut consistant, vers 1815, en une production laitière transformée en un fromage. La marque de fromage comme le processus initial de sa fabrication furent vendus par cette communauté en 1957 à une société de l'industrie agroalimentaire. Nous ne sommes plus au temps où le Père Étienne, en charge de la production de ce fameux fromage, disait : « il n'est pas besoin de publicité, le fromage vendu suffit à la bonne marche du monastère ».

L'année 2018 est terminée. Nous constatons que le travail entrepris par notre association est utile. Nous viendrons à votre rencontre dans le courant de la nouvelle année. Ce sera l'occasion de parler de Divielle par exemple, et je suis certain que vous avez encore bien des choses à nous apprendre sur ce sujet. Nous remercions une nouvelle fois monsieur Bernard LÉGLISE, son épouse et ses amis pour le travail accompli en 2017 lors de l'exposition « le Front d'Orient ». Nous y avons vécu des moments formidables et le résultat ne l'est pas moins.

Les membres du conseil d'administration vous souhaitent une bonne et heureuse année 2019, à vous et à vos familles.

Le président – Jean-Pierre MARQUANT -
06.22.86.10.65



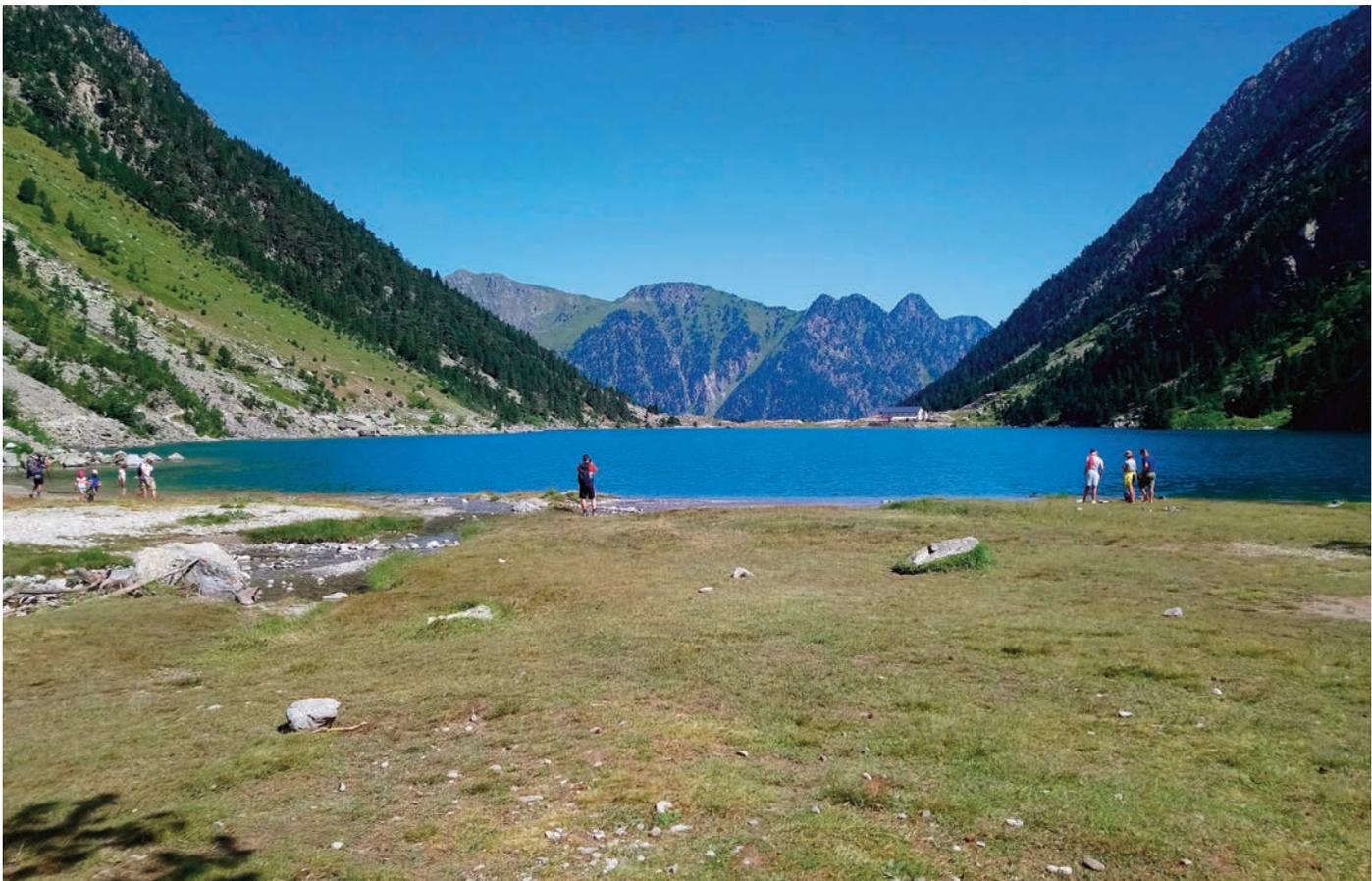
**LE GROUPE de MARCHÉ
les INTREPIDES GOOS-
SOIS.**

nous proposons des marches
pédestres tous les week-ends.

Nous empruntons les circuits
du Département à la décou-
verte des curiosités histo-
riques et des paysages de nos
chers Landes qui sont un
plaisir pour les yeux.
Quelques escapades sont pro-

posées dans les pyrénées voi-
sines.

pour tous renseignements
vous pouvez nous joindre au
05 58 98 58 69.





Rien n' a changé au bureau de l' association depuis l' assemblée générale du 3 décembre. Yoann pris par ses activités professionnelles ne s'est pas représenté.

De nos manifestations nous retiendrons le spectacle du dimanche soir des fêtes d'été en mettant à l'honneur celui qui a sauvé cette soirée par son talent d'ingenieur du son, un très grand MERCI à Lionel , la dernière soirée de l'été la croupionnade qui fût un moment convivial et chaleureux par une soirée estivale et douce animée avec brio par le groupe 3 akoustic'line et la soirée théâtre où il ne faisait pas bon faire partie de la gente masculine.

Au revoir au hip hop parti vers des villages plus denses et à la place séance de gym douce qui peut convenir à un plus grand nombre de personnes.

Activités à l'année :

Fitness : le mardi et jeudi de 19h45 à 20h45

Gym douce : le jeudi de 18h45 à 19h30

De fil en aiguilles : le lundi de 17h30 à 20h

Calendrier prévisionnel :

Loto : 11/01/19

sortie hockey : 27 janvier 2019

Théâtre de Saugnac : février 2019

Sortie Payolle : 10 mars 2019

Vide grenier : 24 mars 2019

Fête du printemps : 6 avril 2019

Croupionnade : 2 juin 2019

Voyage femmes : date à définir

Voyage hommes : date à définir

Fêtes d été : 19/20/21 juillet 2019

A.G. : 16 novembre 2019





Equipe ESPERANCE LOISIR GOOSSOISE (absents : Momo El Jahil - Rémi Lauga - Sébastien Graciette)

Pour la saison 2017-2018 l'équipe a joué moins de matchs que l'année précédente (7 pour 11).

En effet, quelques équipes loisir ont fait le choix d'intégrer le système (re)mis en place par le comité des Landes ; à savoir la constitution de poules géographiques, pour autant libre aux équipes de s'entendre sur les dates et horaires de match. Quant à elle l'Espérance loisir goossoise a souhaité poursuivre le fonctionnement instauré depuis plusieurs années : planifier ses propres rencontres avec les clubs de son choix... ..nos équipes jouées habituellement ont également choisi cette option.

L'équipe est, et ce depuis plusieurs saisons maintenant, composée de novices et aussi d'anciens basketteurs de la belle époque de l'Espérance goossoise, malgré quelques bobos de-ci de-là dus aux «très légères » années de plus, tous aiment se retrouver pour l'entraînement du dimanche matin.

Au mois d'avril, nous avons une nouvelle



fois été conviés à participer au tournoi organisé par la CTC Basket Côte Atlantique. La seule et unique règle : se faire plaisir en jouant. Le plaisir de recevoir dans la convivialité était vraiment le mot d'ordre des organisateurs du tournoi et le ton a été donné dès notre arrivée dans le Hall des sports de Linxe en découvrant une affiche en l'honneur de Lionel Dufau,

double vainqueur du concours à 3pts.

Pour cette 3ème édition 11 équipes étaient présentes et des matchs de 2x6minutes joués alternativement sur les terrains extérieur et intérieur. La matinée terminée nous avons tous poursuivi par un agréable repas durant lequel les équipes aiment à échanger et décompresser avant d'attaquer avec les matchs de l'après-midi puis le fameux concours à 3 pts qui viendra clôturer cette belle journée sportive (concours remporté par un joueur de Saubrigues).

Pour la saison 2018-2019 nous comptons 17 membres (7 femmes/10 hommes). Des premières rencontres avec les équipes de Tartas et Arrenqosse ont déjà eu lieu ; rencontres soldées par des victoires et surtout des réceptions d'après-match plus que conviviales..... ..le vrai esprit d'une équipe basket loisir qui n'en finit pas de perdurer !

H.Lavigne



Tournoi basket loisir du 14 avril 2018

Composition du bureau :**Président :**

LATASTE Francis

Vice-Président :

LARTIGAU Alban

Secrétaire :

DUBOURG Jean-Luc

Secrétaire adjoint :

DEYCARD Marie-Charlotte

Trésorière :

DESLOUS Evelyne

Trésorier adjoint :

DUFAU Georges

Membres :JACOB Ghislaine,
LEGLISE Régine, PAR-
DIES Marie-Christine,
BORDES Jean-Marie,
LAGEYRE Gérard, LES-
BATS Raymond.

démonstration de gemmage des pins organisée à la salle du foyer lors de la journée de la forme

Avant toute chose, ayons une pensée pour Mmes LACOMME Marie-Thérèse, LARTIGAU Agnès et LATASTE Jeanne qui nous ont quittés en cette année 2018.

ACTIVITES DE L'ANNEE 2018 :**Le côté culturel : LES VOYAGES :**

- Une sortie à **Bayonne** avec le matin une visite guidée de la ville et l'après-midi une dégustation de jambon et une visite guidée du musée basque.

- Le traditionnel pique-nique du mois de septembre nous a permis de visiter une miellerie à St Etienne d'Orthe. Après un pique-nique chaleureux organisé par Armand et Christine PARDIES (que nous re-

mercions vivement), nous avons visité l'abbaye d'Arthous puis la petite ville d'Hastingues.

- L'habituelle sortie vers l'Espagne en passant par le col d'Osquish, haut-lieu traditionnel de la chasse à la palombe. Malheureusement, grosse déception ce jour-là, elles avaient décidé de ne pas passer. Heureusement, il y en avait au restaurant où nous avons eu droit à un "récital chansons" par le patron.

Le côté festif : AUTOUR D'UNE BONNE TABLE :

Mardi 11 Janvier : Galette des rois.

Mardi 6 Mars : A.G. suivie d'un repas.

Lundi 2 Avril : Agneau Pascal.

Mardi 3 Juillet : Fête du club.

Jeudi 30 Août : Repas de Louer.

Mardi 2 Octobre : Castagnade.

Jeudi 15 Novembre : Dégustation "Vin Nouveau" au Foyer Rural.

Dimanche 2 Décembre : Repas de fin d'année à Gamarde.

Le côté Solidarité : QUELQUES MODESTES ACTIONS :

- Participation à 3 matinées de plantations ou nettoyage du bourg.

- Distribution des colis de Noël aux personnes âgées de la commune.

- Participation au CABA et à la collecte pour la Banque Alimentaire.

Le club a bien sûr organisé en Février, son traditionnel Loto. Certains membres se retrouvent pour jouer à la belote ou participer à une randonnée.

Le club a en outre reçu le comité de lecture pour la préparation du Bulletin Départemental Génération Mouvement et a assuré le repas pour la trentaine de personnes présents.



visite d'une conserverie artisanale de jambons de Bayonne



trois chevreuils nouveaux nés

L'ACCA de GOOS est une association de votre village, elle est composée d'un bureau de 9 membres et d'une soixantaine de chasseurs.

Notre mission est de réguler les animaux classés nuisibles (sangliers, renards, corbeaux, ragondins etc...)

Nous devons aussi effectuer le plan de chasse du chevreuil. Il faut diminuer la population de tous ces ani-

maux car en trop grand nombre ils occasionnent de nombreux dégâts.

Nous avons fait don d'un chevreuil à la banque alimentaire des Landes.

Comme activité complémentaire, nous comptons les palombes qui sont en hivernage sur notre commune. Cette opération est en partenariat avec la fédération départementale des chasseurs des

Landes.

L'ACCA organise durant l'année deux repas :

- Le banquet communal au mois de mai
- Le repas du samedi soir lors des fêtes patronales



Michel est décédé le 12 septembre 2018. Le 30 juin 2017, nous avons fêté son départ à la retraite avec émotion parce que chacun savait la gravité de sa maladie et lui aussi. Il était encore à Goos le 18 août 2018 pour le mariage de sa nièce Laetitia, debout, heureux et fier d'être là avec ses enfants dans ce lieu où il a travaillé pendant plus de trente ans.

C'est en 1986 que Michel Lacouture a effectué ses premières heures pour la commune de Goos en continuant à exploiter sa ferme de Lacrouzade. Au premier janvier 2000, il est titularisé et en 2005 son poste d'agent d'entretien est porté à temps complet. C'est donc en 2017, au grade d'adjoint tech-



nique principal de première classe qu'il doit prendre une retraite anticipée de quelques mois.

Michel a vécu un changement d'époque et une mutation dans l'emploi d'ouvrier communal. Il est passé du temps des interventions ponctuelles de voirie et des menus travaux d'entretien à la responsabilité du bon fonctionnement des bâtiments et de la station d'épuration. L'entretien et

l'amélioration des espaces verts avec le soucis de conserver une fleur régionale constituaient également sa mission.

Il était apprécié par ses collègues pour sa franchise et sa disponibilité et jamais sa loyauté envers la commune qu'il aimait n'a été prise en défaut.

*Au revoir, Michel.
Vincent Lagrola*

MAIRIE :

Ouverture du secrétariat :
mardi, jeudi, vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30,
mercredi : 14 h à 18 h.
Téléphone : 05.58.98.64.89

ASSISTANTE SOCIALE :

Permanence téléphonique au
05.58.98.21.17 de 9 h à 10 h

MEDIATHEQUE :

Ouverture au public le lundi de 16 h 30
à 18 h 30, le mercredi de 10 h à 12 h
et de 15 h à 17 h et le samedi de 10 h
à 12 h.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES :

· Ecole maternelle : Mairie de Goos
puis direction de l'école d'accueil
(Goos, Gamarde ou Préchacq)

· Ecole élémentaire : Mairie de Goos
puis direction de l'école d'accueil
(Goos, Gamarde ou Préchacq)

ACCUEIL PERISCOLAIRE :

Tous les jours de classe de 7 h 30 à 8
h 50 et de 15 h 45 à 19 h

ORDURES MENAGERES :

Ramassage hebdomadaire le
mercredi matin.

Rappelons une fois encore, que les
conteneurs d'ordures ménagères sont
exclusivement réservés à cet usage.

TRI SELECTIF :

Les conteneurs papier, verre, bou-
teilles plastiques, briques alimentaires
et récipients métalliques sont installés
sur le parking près de l'église et près
du chêne de Sious. Veuillez respecter
strictement la destination de ces
conteneurs et n'y déposer que les ob-
jets pour lesquels ils sont prévus.

DECHETTERIE CANTONALE :

Objets lourds et encombrants, fer-
railles, plastiques, cartons, huiles, bat-
teries, déchets vert, etc.

La déchetterie du secteur est située à
Poyartin, route de Hinx-Montfort.

(Ouverture : Lundi, mercredi, ven-
dredi, samedi, de 9 h-12 h 30, 13 h 30-
17 h.)

**CARTES D'IDENTITE ET PAS-
SEPORTS :**

La Commune de Goos ne prend plus
les demandes de CNI depuis le 1er
janvier 2017.

Les mairies les plus proches :

- DAX
- MUGRON
- SAINT PAUL LES DAX

Uniquement sur rendez-vous.

La liste des communes est disponible
sur le site : www.service-public.fr

**LES DERNIERS CHANGE-
MENTS :****CNI :**

Si votre précédente carte a été déli-
vrée entre 2004 et 2013 et que vous
étiez majeur lors de sa délivrance, elle
reste valide 5 ans après la date d'ex-
piration qui est indiquée.

Vous pouvez toutefois demander le re-
nouvellement anticipé de votre carte
d'identité en produisant un justificatif
d'un voyage à venir dans un pays qui
autorise la carte d'identité comme titre
de voyage.

Carte Grise :

Il n'est désormais plus possible de de-
mander une carte grise auprès de la
préfecture ou de la sous-préfecture.
La démarche s'effectue soit en ligne
www.service-public.fr , soit auprès
d'un professionnel habilité.

PACS :

Depuis le 1er novembre 2017 : Vous
pouvez faire enregistrer la déclaration
conjointe de Pacs en vous adressant
soit à l'officier d'état civil (en mairie) de
la commune de résidence commune,
soit à un notaire.

Conditions de location des Equipements

(Réservation obligatoire au secrétariat de Mairie pour convention et état des lieux)

	Résidents de Goos	Non-résidents	Associations communales
Foyer Rural	40,00 €	150,00 €	gratuit
Salle de sport	40,00 €	150,00 €	gratuit
Foyer Rural + Cuisine (*)	100,00 €	450,00 €	gratuit
Salle de sport + cuisine (*)	100,00 €	450,00 €	gratuit
Supplément chauffage	80,00 €	80,00 €	gratuit
Tables résine et chaises utilisées sur place	gratuit	gratuit	gratuit
Prêt de tables et bancs (**)	gratuit	gratuit	gratuit

(*) : Utilisation de la cuisine obligatoire pour toute préparation alimentaire.

(**) : Tables bois uniquement. Les tables sont remises et reprises par l'employé communal pendant ses heures de travail (Lundi 8h - Vendredi 12h). Prière de le contacter.



